

rens , afin qu'ils prennent soin de te venger.

Les deux Colliers se devoient pendre dans la cabane des Morts , & y demeurer jusqu'à ce que cette vengeance fut achevée.

Le Comte de Frontenac envoya ensuite d'Argenteuil avec un détachement de Soldats qui devoient monter à Michilimakinak & aux Miamis. De Vincennes devoit commander dans ce dernier poste. De Tonti Capitaine reformé, frere du Chevalier qui a toujours accompagné feu Mr. de la Sale dans tous ses voyages du Mississipi , se tenoit tout prêt pour monter à Michilimakinak , où il alloit commander dans le temps que l'on aprit que les Abenaguis faisoient la guerre aux Anglois plus que jamais.

Ils envoyerent à Quebec plusieurs chevalures , & ils firent brûler un Anglois : ce qu'ils n'avoient jamais pratiqué , pour effacer la mort d'un de leurs Chefs qui avoit été tué.

Le Collier que les Sauvages du Saut avoient envoyé aux Aniez pour réponse à celui qu'ils avoient reçu sous terre , n'eût point l'effet dont ils s'étoient flâtez. Couchecouchetouëha qui s'en étoit chargé rapporta que le plus Considerable des Aniez avoit nié qu'ils eussent dit par leur Collier